

Ecriture Sainte et Tradition

[...]. La plénitude de la foi est donnée dans les Ecritures. C'est pourquoi les Pères de l'Eglise n'ont pas hésité à dire que l'Ecriture se suffit à elle-même. Pour saint Athanase, la Bible « suffit à la proclamation de la vérité ».

Cependant, les Pères de l'Eglise ne considéraient pas l'Ecriture comme un livre qui s'interprète de lui-même. L'Ecriture est issue de la Tradition, et toutes deux appartiennent à l'Eglise. Sans l'Eglise, il n'y aurait pas de nouveau Testament, et sans l'Evangile, révélé et proclamé, il n'y aurait pas d'Eglise.

La Tradition est l'application de l'Ecriture à la vie de l'Eglise. Ce qui distingue le témoignage de l'Ecriture de tout témoignage ultérieur, c'est que l'Ecriture est la consignation de la révélation et quel est le critère par lequel l'Eglise juge toutes autres expressions ultérieures de la vérité de Dieu.

L'Ecriture vit et révèle son sens dans la Tradition, et en est issue. Par conséquent, elles ne peuvent être ni opposées ni subordonnées l'une à l'autre. Il n'est pas non plus possible d'isoler l'Ecriture de la vie de l'Eglise.

On est tenté dans l'histoire de l'Eglise de traiter la Bible comme « intelligible par elle-même » et de considérer la croissance dogmatique et liturgique comme les signes d'une rupture avec la pureté et la simplicité de l'Evangile. Mais cette croissance vient de l'Evangile même.

(Source : « Image du Christ dans les Evangiles » – Veselin Kesich – Formation théologique par correspondance – Institut saint Serge)